L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 19 MAI 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 19 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Eug. Tourné, à la résidence No. [illegible], rue de la Commune entre Prieur et Johnson—Un beau mobilier, piano de Pleyel, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, au No. [illegible] de la Chartres—Lingerie de messieurs, "notions", articles de fantaisie, voiles, dentelles, broderies, rubans, etc.

Par Louis Stern & Bros—Au No [illegible] de la rue de Chartres—Bottes, Souliers et Brodequins, Chapeaux.

ATTENTION!

☞ Vente à 10 1/2 heures, à la résidence No [illegible] rue Commune, beaux meubles, piano de Pleyel, etc, par Eugène Tourné.

☞ Faites imprimer vos factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THÉATRES.

AUJOURD'HUI, VENDREDI.

GRAND CONCERT—à l'Hôtel St-Louis, au bénéfice de M. Bénédick.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Rocks Ahead.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Notre attente est remplie. La représentation donnée, hier soir, au profit de l'*Association des Artistes Dramatiques* a été magnifique. Le succès est complet, nous le constatons avec une satisfaction bien sincère.

La salle était splendide; et la recette, dont nous ne connaissons pas encore le chiffre au moment où nous écrivons, doit avoir été fort belle.

Les artistes de l'Opéra ont dignement clôturé la saison par cette représentation brillante. Le public leur a fait, à tous, les adieux les plus sympathiques.

Mme Cambier, dont le concours était un des principaux attraits de la soirée, a reçu de l'auditoire l'accueil le plus chaleureux. L'éminente artiste a rendu la scène de *Charles VI* avec ce talent supérieur dont le public de l'Opéra a gardé un si bon souvenir.

Nous reviendrons sur cette belle représentation, dont il nous est impossible de parler aujourd'hui plus au long, vu l'heure avancée à laquelle elle s'est terminée.

CONCERT DE M. BÉNÉDICK. — Le concert d'adieu offert par les artistes de l'Opéra à M. Bénédick, a lieu ce soir, à sept heures et demie, dans un des salons de l'Hôtel St-Louis. On y entendra Mmes d'Edelsberg, Naddi et Rosée; MM. Dumestre, Casaux, de Keghel, Castelmary et Périé. Le programme est véritablement attrayant.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. — Grâce à l'énergie déployée par notre estimable concitoyen, M. E. F. Mioton, qui a été infatigable dans ses démarches, la formation de la compagnie pour l'acquisition et la réouverture de l'Hôtel St. Louis, est un fait aujourd'hui assuré. Nous publions plus loin un avis annonçant que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 31 courant, à midi, pour la construction d'un verandah en fer et pour les réparations et changements à effectuer à l'Hôtel St. Louis. Ces soumissions doivent être adressées au bureau de M. Louis H. Pilié, architecte, rue Royale, salle No 13, Bourse des Marchands, et elles doivent être conformes aux détails des travaux à exécuter qu'on pourra consulter au bureau de M. Pilié.

NATTES DE CANTON.—La maison Elkin & Co., rue du Canal, 168, dont l'assortiment de tapis et de nattes a toujours été un des plus beaux de la ville, a à vendre en ce moment, en gros ou en détail, 500 pièces de nattes blanches, de nattes à carreaux et de fantaisie. Nous engageons les maîtresses de maison, qui ont des tapis à faire remplacer par des nattes, en cette saison de l'année, à aller examiner le beau stock de la maison Elkin dont les prix sont on ne peut plus modérés.

PAPIERS-PEINTS, BORDURES, ETC.—MM. Dawson & Gusto, ayant acquis de M. Galepp son établissement de papiers-peints, tapisseries, gravures, situé au coin des rues Chartres et Toulouse, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes, qu'ils ont en ce moment en magasin un fonds superbe de tapisseries, décors, cadres de portraits, etc., et qu'ils se chargeront du collage de papiers-peints à des prix très modérés. MM Dawson & Gusto sont tous deux fort honorablement connus et nous ne doutons pas un instant du succès de leur entreprise.

VINS.—M. T. Bailly-Blanchard, rue de la Vieille-Levée, No. 38, a reçu par le navire "Ville de St-Lô", arrivé de Bordeaux, une cargaison de vins rouges et de vins blancs, en barriques et en caisses, des marques les plus estimées et les plus estimées. Ces vins seront vendus à des prix modérés.

AVIS AUX EXPÉDITEURS DU TEXAS.—Le steamer *I. C. Harris* recevra le fret de Galveston et de Brazos Santiago, et le steamer *Clinton* recevra le fret d'Indianola aujourd'hui. C. A Whitney & Co., agents.

GANTS A BON MARCHÉ.—M. L. Viple, rue Bourbon, No 13, qui vient de recevoir par le *Francfort* un assortiment complet de gants et qui désire l'écouler le plus vite possible, annonce qu'il vendra ses gants aux deux tiers du prix de leur valeur courante; ainsi on aura pour $1 ce qui vaut $1 50.

☞ Vous n'avez besoin d'aller au marché qu'une fois par semaine, si vous avez un Réfrigérateur à glace. Nous invitons nos lecteurs et particulièrement nos lectrices, à aller chez M. J. A. Warner, agent, rue Carondelet, No 6, voir ce nouvel appareil qui ajoute à l'économie et au confort domestique. ☜

$65.—Pour la modique somme de $65, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 158.

☞ Le char au gaz ammoniaque continuera à faire ses courses pendant toute cette semaine et sera tous les jours à la statue de Clay, rue du Canal, à 9 heures et demie du matin et à 5 heures et demie du soir.

Les livres de souscription au capital social de la Compagnie sont ouverts au bureau de G. L. Laughland, rue de la Commune, No. 175.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 19 janvier 1867 dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 118 & 150, à la Nlle-Orléans.

NOUVELLES MILITAIRES DE VERSAILLES.

Le gouvernement vient d'adresser à toutes les autorités civiles et militaires la circulaire suivante, qui doit être affichée dans toutes les communes de France:

Versailles, 24 avril.

Les jours écoulés viennent de se passer en travaux du génie et en concentration de troupes. Les corps formés à Cherbourg, Cambrai, Auxerre, avec les prisonniers revenus d'Allemagne, sont venus prendre position à Versailles, et y ont été remarqués par leur tenue sévère et ferme. On reconnaît parmi eux les vaillants soldats de Gravelotte qui, en combattant un contre deux, ont lutté sans fléchir, l'une des plus grandes batailles du siècle. Ils forment deux corps séparés sous les généraux Douai et Clinchant.

C'est autour de Bagneux que se sont passés les combats de ces deux derniers jours. Avant-hier, les insurgés, avertis qu'on avait barricadé Bagneux, ont attaqué ce village, d'abord avec 300 hommes qui ont été mis en déroute, puis avec une seconde colonne d'un millier d'hommes et une pièce de canon. La petite garnison, composée de deux compagnies du 69e, a attendu les insurgés à cent mètres et les a mis en fuite par un feu meurtrier. [illegible] ... vers lesquelles ces travaux doivent bientôt commencer.

$65.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont fait que des éloges.—S'adresser au 158 de la rue du Canal.

LE PROGRAMME DE LA COMMUNE.

Le *Messager franco-américain*, de New-York, s'exprime ainsi sur le programme de la Commune:

Ainsi, dans le manifeste de la Commune au peuple français, qui est probablement l'exposé le plus complet et le mieux rédigé des idées communales qui ait encore paru, le dogme politique de la décentralisation est poussé jusqu'à l'autonomie ou à l'indépendance complète et absolue de la Commune. C'est bien là le langage de théoriciens sans réflexion et sans expérience. Les Américains connaissent probablement un peu mieux la décentralisation que les Français. Jamais peuple ne l'a mise plus rigoureusement en pratique. Ils ont bien demandé l'autonomie complète de l'Etat. C'est ce que les sécessionistes ont réclamé en 1861, pour sauvegarder l'institution de l'esclavage. Mais ils ne sont jamais allés jusqu'à parler de l'indépendance absolue des municipalités. Celles-ci n'existent nulle part qu'en vertu des lois de l'Etat, et tout ce qui s'y fait est subordonné à ces lois.

Quant à l'indépendance de l'Etat ou à la doctrine des *State's Rights*, on sait qu'elle a été singulièrement restreinte par la victoire des républicains, c'est-à-dire du parti de la liberté et du progrès. Il ne faut pourtant pas y renoncer entièrement et tomber dans l'excès de la centralisation. On doit l'entendre d'une manière rationnelle et l'appliquer aux municipalités dans de justes limites. Ce sont ces limites exactes dont les communaux de Paris ne paraissent pas avoir la moindre notion. Quand nos pères proclamaient en 93 la République *une et indivisible*, ils allaient probablement trop loin dans la constitution du pouvoir central; mais ce qu'ils faisaient était parfaitement motivé par les dangers de la patrie. Aujourd'hui ceux qui ont la prétention de suivre leurs traces ne paraissent avoir d'autre objet que de désorganiser l'unité française en présence de l'ennemi, pour faciliter à celui-ci l'absorption de notre nationalité. Franchement, nous ne croyons pas qu'ils aient droit à notre reconnaissance ni à notre admiration.

Voici, maintenant, quelques appréciations de la presse, tant parisienne que provinciale, sur le Manifeste de la Commune:

Le Siècle.—Si l'on admet l'égalité des droits pour toutes les communes actuellement existantes, nous sommes obligés de constater que la doctrine *communale* de l'Assemblée de l'Hôtel-de-Ville aboutit à une impossibilité matérielle.

En effet, pour se fédérer, il faut que les communes autonomes envoient des délégués, des fondés de pouvoirs. Etant donné le principe de la souveraineté communale, il ne serait pas plus séant de dénier le droit de représentation à telle commune villageoise d'Auvergne ou de Provence qu'à telle grosse ville du Nord ou du Midi.

L'Assemblée fédérale devra donc comprendre au moins autant de députés que de communes souveraines, c'est-à-dire trente-cinq à trente-six mille représentants! Cela suffit pour apprécier le système.

La France.—Autant qu'il nous est possible de le comprendre, pour notre part, le programme de ce grand œuvre embrasse deux ordres d'idées complètement distincts: le premier, relatif à l'organisation de l'autonomie communale; le second, ne visant à rien moins qu'à une rénovation totale de la nation, tant au point de vue politique qu'au point de vue social.

Ce n'est donc plus seulement en présence de la question communale, déjà suffisamment compliquée par elle-même, mais en face du problème de la création d'une société nouvelle que nous place la Déclaration. Entraînés par l'habitude des généralités nuageuses, qui leur servent depuis si longtemps à éblouir l'imagination populaire, les rédacteurs ont oublié qu'ils étaient, cette fois, aux prises avec la réalité, et ne se sont point aperçus qu'ils obscurcissaient la situation au lieu de l'éclairer, en accumulant les grands mots, alors qu'il s'agissait de formuler des conclusions pratiques.

On nous annonce "la fin du militarisme et du fonctionnarisme."—Paris n'est plus régi que par la loi militaire; les affiches communistes signées de mille et un fonctionnaires couvrent les murs; la personne et le domicile des citoyens sont à la merci du premier venu qui s'intitule délégué de la Commune.

L'arbre se reconnaît à ses fruits.

Énormités ou puérilités, voilà tout ce que nous connaissons de la Commune. Si courte qu'elle ait été par le temps, l'épreuve a été assez longue par les résultats, pour qu'à ceux qui viennent nous dire qu'elle signifie progrès, liberté, fédération, nous soyons en droit de répondre: Non! Elle signifie ruine, dictature et anarchie.

Le Gaulois.—La province devra aussi y regarder d'un peu près, avant de croire, comme parole d'Evangile, tous les articles du programme que la Commune lui soumet.

La Commune promet de garantir *d'une façon absolue* la liberté individuelle, et Paris est, en ce moment, le pays où on emprisonne le plus. Elle garantit la liberté de conscience, et, à Paris, elle fait piller les églises et incarcérer les religieuses et les prêtres. Elle garantit "l'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées," et elle supprime les journaux. Elle garantit "la liberté du travail," et à Paris, où la Commune règne, il n'y a plus de travail. Elle garantit "l'extension de la production et du crédit," et depuis que la Commune existe, il n'y a plus ni production ni crédit.

Pour avoir le droit d'être crue, il faudrait que la Commune n'eût point passé quarante-huit heures au pouvoir. Or, elle y est depuis plus d'un mois. Le peuple français peut la juger aujourd'hui en pleine connaissance de cause, non pas sur son manifeste, mais, ce qui vaut mieux, sur ses actes.

La *Gazette de France* se contente d'enregistrer la publication du document en ces termes:

"Le *Journal officiel* de la Commune de Paris contient dans son numéro d'aujourd'hui un long article qui porte le titre: *Déclaration au peuple français*.

"La Commune y expose ses revendications. La reconnaissance et la consolidation de la République imposée à la France par Paris.

"L'autonomie de la Commune, qui ne devra avoir pour limite que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat, dont l'association doit assurer l'unité française."

L'Avenir national. — La Commune, vient de faire afficher une *Déclaration au peuple français*.

Cette déclaration expose quelles sont, aux yeux de la Commune, "la nature, la raison, le but de la révolution qui s'accomplit." C'est en un mot un programme.

Ce programme mérite d'être examiné avec plus d'attention que nous ne pouvons le faire aujourd'hui, après une rapide lecture. A première vue, il nous paraît tendre à donner à chaque commune des attributions tellement étendues que chaque commune deviendrait un véritable Etat, décidant souverainement non-seulement des institutions communales, mais des institutions judiciaire, économique, etc., etc.

Ce programme dépasse le nôtre, il fait prévaloir le système fédératif des communes, sur le système unitaire ayant pour point de départ et pour point d'appui les libertés communales. Telle est, du moins, notre première impression, et nous doutons qu'un examen attentif de la *déclaration* nous fasse revenir sur ce sentiment.

Le Journal de Rouen:

Nous ne croyons pas pour notre part, au règne durable de l'absurde; le bon sens finit toujours par reprendre le dessus; mais à travers quelles ruines il faudrait passer — et nous en avons un exemple autour de nous — pour revenir à ces régions sereines de bonheur, après les avoir un jour abandonnées.

Enfin, avec son beau programme, la Commune s'étonne qu'on "l'accuse de poursuivre la destruction de l'unité française, constituée par la Révolution...." L'accusation nous semble parfaitement méritée, et nous partageons l'avis de ce journal, qui comparait les fédéralistes d'aujourd'hui au possesseur d'une magnifique assiette de Sèvres ou de vieux Rouen, qui la briserait en morceaux sous le prétexte qu'il a une colle excellente qui rendra le tout bien plus solide qu'auparavant.

Le manifeste se vante que la révolution communale du 18 mars "inaugure une ère nouvelle de politique, expérimentale, positive, scientifique." Expérimentale! oui. Mais quelle triste expérience. Positive! le désordre et la ruine ne sont, en effet, que trop positifs. Scientifique! non, car tout ce que la Commune a fait ne l'a été que par violence, dol ou ignorance.

Pour en finir, nous sommes avertis que le "combat ne peut finir que par le triomphe de l'idée communale ou par la ruine de Paris."

Que leur importe, en effet, Paris, à ces soldats de la République universelle, qui, lorsqu'ils sont Français, changent à leur gré de nationalité, et quand ils ne le sont pas, accourent partout où il y a une révolution à faire ou à entretenir, vivandiers de désordre et serviteurs de l'anarchie? [illegible] ... Menotti Garibaldi, qui vient d'être nommé de la Commune, en attendant qu'un Allemand. C'est le tour de Babel qui se bâtit une seconde fois sur les ruines de Paris et de la France!

Voici un extrait de l'article du *Journal du Havre*:

En présence des décrets que rendait cette Commune sur toutes choses, sur la situation de Paris comme sur la politique générale, on se demandait: que veulent-ils? formulez un programme! [illegible] ... sur l'avis d'une centralisation excessive, tel n'est pas en des vœux par l'excès contraire.

$65.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $65, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 158 de la rue du Canal.

France.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Paris, le 27 Avril 1871.

Je vous disais dans ma dernière lettre qu'un armistice de quelques heures était convenu pour permettre aux habitants de Neuilly d'évacuer leur pays trop exposé au feu des forts et des remparts de Paris.

L'armistice a eu lieu, en effet, mardi, 25 avril, du matin au soir, et l'on a profité, à l'envie de cette trêve [illegible].

Quel triste spectacle et quelle horrible chose que la guerre civile! Il faut voir cela de près, dans toute son hideuse réalité, pour s'en faire une idée et comprendre ses effets épouvantables.

Dans l'ardeur de la lutte, que l'on soit combattant ou spectateur, on apprécie mal ses dangers et ses résultats. Les hommes tombent, le sang ruisselle, la poudre enivre — celui-ci est mort, celui-là est blessé; qu'importe! ce sont des ennemis de moins. Vienne la trêve cependant, si courte qu'elle soit, et la pitié envahit l'âme et l'humanité reprend, pour un moment, ses droits.

Ce sentiment qui paraissait s'infiltrer dans tous les cœurs mardi, me faisait espérer que le combat ne serait pas repris et que les mains allaient enfin s'unir dans une fraternelle étreinte. Hélas! vaine espérance; à neuf heures, le canon recommençait son funèbre concert et vomissait de toutes parts la flamme et le fer.

Quand finira donc cette œuvre épouvantable de destruction? Jamais, disent nos maîtres; parce qu'il n'y a pas de terrain possible pour la conciliation. Mais jamais, c'est long — espérons encore!

En attendant on légifère à Versailles, et on lance des décrets à Paris. Là on cherche des remèdes à nos maux; ici on cherche dans le vide, on bouleverse de fond en comble le vieil ordre social et bientôt il n'en restera pas vestige.

Il serait trop long d'énumérer l'œuvre nouvelle de nos édiles. Ils sont vraiment d'une fécondité étonnante. Ils tranchent tout le passé avec une ardeur digne d'une meilleure cause. Hélas! de leurs utopies que restera-t-il? du sang versé, des ruines, et des murs salis par leurs innombrables affiches.

La manie de l'affiche est encore un attribut du gouvernement actuel. Paris est tapissé d'un bout à l'autre des élucubrations de ses édiles. Le flâneur peut passer tout son temps à déchiffrer les machines ou belliqueuses ou législatrices qui ornent nos murailles. On y trouve du grave, du doux, du plaisant, du sévère, et surtout du comique à la plus haute puissance. Combien tout cela serait amusant s'il n'y avait des flots de sang partout!

Depuis ma dernière lettre, le désarroi a continué dans la Commune. Après la réélection votée pour obliger les peureux ou les récalcitrants à rester sur la bêche, sont venues les querelles particulières. Celle de Félix Pyat et de Vermorel a surtout fort égayé les amateurs de scandale, les frères et amis s'appellent désormais les frères ennemis.

A côté des énergumènes, il y a aussi les excentriques. Ces derniers sont moins farouches mais plus récréatifs. Celui qui a mérité une mention honorable cette semaine, c'est l'auteur d'une réglementation de la liberté de la Presse. Il ne demandait rien moins que la suppression de tous les journaux, pour faire pendant à la suppression des églises. La proposition a beaucoup été repoussée, mais comme il fallait à tout prix supprimer quelque chose, on s'est borné à l'abolition des charges de notaires, avoués, huissiers, etc. Pourquoi donc ces citoyens n'abolissent-ils pas la Commune? Le public ne songerait guère à s'en plaindre.

Il faut en excepter toutefois, les habitants de Belleville, Montmartre et autres lieux circonvoisins. Pour ces braves gens, la Commune est le Paradis de Mahomet où les houris se changent en cervelas à discrétion et en vin blanc à pleins verres.

Pour être juste envers eux, il faut dire qu'il s'y mêle aussi un autre sentiment. C'est celui de la haine la plus féroce pour Trochu et tous les membres de la défense nationale. Sur ce terrain pas de division. Le peuple entier de Paris les tient tous en exécration, et les malheurs qui nous accablent aujourd'hui résultent probablement de l'erreur commise par M. Thiers en maintenant au pouvoir les hommes du 4 septembre.

Ce que je vous dis là, résulte de mes observations personnelles. Je me mêle beaucoup aux groupes populaires, et je connais bien leur sentiment. Ils rendent l'ex-gouvernement responsable de la chute de Paris et se battent peut-être en ce moment pour prouver à la Prusse et au monde qu'on aurait pu utiliser leur courage au profit de la France. Quoiqu'il en soit, ils se résoudraient à la ruiner en attendant.

Je vous expédie, avec ces quelques lignes, une collection des meilleurs journaux qui se publient encore ici, sans trop compromettre pour le succès de ma tentative, car les deux gouvernements font des efforts, chacun dans un sens différent, pour ne rien laisser sortir de Paris.

Tout à vous.

Commune de Paris.

Séance du 27 avril 1871.

PRÉSIDENCE DU C. J. ALLIX.

ASSESSEURS: LES CC. VÉSINIER ET J. VALLÈS.

Le président donne lecture de l'interpellation suivante, déposée par le C. Courbet:

"Dans une communication du gouvernement de Versailles, adressée aux préfets le 10 ou le 12 courant, M. Thiers annonce que la lutte contre Paris sera poursuivie avec autant d'énergie, et sans s'arrêter aux sacrifices, comme l'a déjà fait l'Amérique du Nord contre le Sud.

"Mettant de côté l'inexactitude de la comparaison (car ici c'est Paris qui combat pour la liberté et le droit de l'homme), je constate que M. Thiers, en nous comparant aux fédérés du Sud, n'a pas songé à nous dénier le droit de belligérants.

"Il n'y a pas songé évidemment; car ce n'est pas après avoir pris ses otages que Vinoy a fusillé Duval, selon le droit de tous les peuples, selon le droit international, et selon les antécédents de la guerre civile, on n'est insurgés que pendant 24 heures; on l'on reconnaît toujours le droit de combattre les armes à la main à un parti qui s'est organisé militairement et qui combat de bonne foi, en face et place de l'Etat, pour un principe de droit public; le parti qui est assez fort pour s'organiser militairement, et qui donne des garanties d'ordre, est belligérant de fait. Et remarquez, citoyens, que nous ne sommes pas en lutte depuis un mois seulement; nous luttons depuis le 4 septembre.

"Il est donc temps que l'Europe reconnaisse nos droits, et le C. P. Crousset aurait dû commencer par réclamer de tous les peuples la reconnaissance formelle de nos droits de belligérants. Avant tout, c'est une question importante que je recommande spécialement à la commission des relations extérieures.

"G. COURBET.

"P. S. — Il y a plus de cent et un jours, en un mot, que nous luttons contre le gouvernement de Versailles, tant moralement que les armes à la main."

Le C. Léo Meillet, comme membre de la commission des relations extérieures, répond qu'il y a plusieurs jours déjà qu'il a eu l'honneur de recevoir le ministre de la république de l'Equateur, ainsi que plusieurs autres envoyés des républiques du Sud, et qu'il est de bonne source que des démarches ont été faites auprès du gouvernement de Versailles pour nous faire reconnaître comme belligérants.

Lecture est également faite par le président d'une adresse envoyée par le club de l'église de Notre-Dame-des-Champs. Sur cette adresse, le C. J. Durand, ayant demandé la fermeture de cette église, et le transfert du club dans le Conservatoire des arts et métiers, le C. Ant. Arnaud répond que c'est par ordre de la municipalité du 3e arrondissement que le club a été ouvert, et ajoute que cette mesure n'a été prise qu'après l'abandon de l'église par les prêtres. La municipalité a cru être utile à l'arrondissement en ouvrant des réunions publiques.

Après quelques autres observations des CC. Ledroit, P. Henri, Billioray et Bauchet, sur cet incident, l'ordre du jour est prononcé.

Le C. MEILLET propose le décret suivant:

"La Commune de Paris,

"Considérant, que l'église Bréa, située à Paris, 76, avenue d'Italie (XIIIe arrondissement) est une insulte permanente aux vaincus de Juin et aux hommes qui sont tombés pour la cause du peuple,

"Décrète:

"Art. 1er.—L'église Bréa sera démolie.

"Art. 2.—L'emplacement de l'église s'appellera place de Juin.

"Art. 3.—La municipalité du XIIIe arrondissement est chargée de l'exécution du présent décret."

Le C. VÉSINIER, croyant juste de s'associer de la victime au même que du bourreau, présente l'amendement suivant:

"La Commune déclare en outre qu'elle amnistie le citoyen Nourri, détenu depuis vingt-deux ans à Cayenne, à la suite de l'exécution du traître Bréa. La Commune le fait mettre en liberté le plus tôt possible."

Ce projet de décret, combattu par les CC. Art. Arnould et J.-B. Clément, mais appuyé par le C. Johannard, mis aux voix, est adopté.

La Commune, consultée également sur l'amendement du C. Vésinier, décide sa prise en considération.

Le citoyen Courbet demande que l'on exécute le décret de la Commune sur la démolition de la colonne Vendôme. [illegible]

Le citoyen J. B. Clément insiste pour que la colonne soit immédiatement démolie. [illegible]

Le citoyen Andrieu dit que la commission exécutive s'occupe de l'exécution du décret. [illegible]

Le citoyen Gambon demande que l'on [illegible].

[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Projet d'entrer à Paris avec la coopération prussienne.

L'ultimatum allemand adressé à la Commune.

L'explosion dans l'avenue du Trocadéro.

La Commune en accuse les Versaillais.

Le journal officiel de Versailles prêche la patience.

La droite de l'Assemblée nationale.

Elle veut déposer Thiers et lui donner Changarnier pour successeur.

Changarnier délibère sur la proposition.

Un Club de femmes communistes pour désarmer les déserteurs.

Adoption du traité de Francfort par l'Assemblée.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 17 mai, (spécial au World)—Le maréchal MacMahon a demandé à l'armée allemande de l'aider, et les compagnies du génie allemand jettent un pont sur la Seine pour faciliter le passage des armées françaises et allemandes. L'ultimatum définitif des Allemands [illegible] ... Allemands agiront de concert.

Londres, 18 mai—Les Prussiens s'approchent et se préparent à ce qu'ils attaquent Paris, du côté du Nord. On dit que les Prussiens ont envoyé leur ultimatum à la Commune.

Londres, 18 mai—Le journal officiel des Communistes accuse les Versaillais d'avoir causé l'explosion de cartouches dans l'avenue du Trocadéro, mais le *Temps* démontre que l'explosion n'a été que le résultat d'un accident, par le fait qu'aucune troupe versaillaise ne se trouvait [illegible].

Le journal officiel de Versailles s'étend sur les difficultés qui existent pour établir un contrôle d'ensemble militaire contre les insurgés de Paris. L'article affirme que le gouvernement s'efforce d'épargner les innocents et conclut en conseillant ceux qu'impatiente la lenteur du retard que le gouvernement met à la reprise de la ville.

Versailles, 18 mai—Les membres de la droite de l'Assemblée désirent déposer Thiers. Ils ont offert sa succession à Grévy, ensuite à MacMahon, qui ont refusé. Ils ont choisi subséquemment Changarnier qui délibère actuellement sur la proposition.

Londres, 18 mai — Un nouvel emprunt [illegible].

A la Chambre des Communes, ce soir, M. [illegible] ... Le projet de loi ... a été voté ... avec ... [illegible].

Liverpool, 18 mai—Arrivé le Manhattan.

Paris, 18 mai—Clément et Brunet, membres de la Commune, ont été arrêtés.

Le comité de sûreté fait un appel aux gardes nationaux pour assurer le triomphe de la Commune et expose les conséquences épouvantables qui résulteraient de leur inaction.

Les batteries communistes de Montmartre ont bombardé aujourd'hui les travaux des Versaillais au château Bécon.

La Commune a chargé [illegible] ... les frais de l'entretien des particuliers aux quelles [illegible] ... de la ville.

La Commune a décidé de former un club central de femmes pour désarmer les déserteurs.

Paris, 18 mai—Une délégation de la Commune dans le second arrondissement a décrété la formation de tribunaux ... de la Commune.

Londres, 18 mai—Une dépêche au *Daily News* rapporte qu'il y a dans le peuple une grande agitation et une grande méfiance envers la Commune.

Paris, 18 mai, au soir — Les Versaillais élèvent des retranchements à 300 mètres de la porte d'Auteuil. Le fort Montrouge continue à faire une faible résistance. Le bombardement est incessant. Les troupes allemandes réparent les fossés de plusieurs points dévastés.

Versailles, 18 mai, au soir—*L'Assemblée* a adopté le traité conclu à Francfort entre la France et l'Allemagne. Le général Chanzy a critiqué le règlement territorial proposé. MM. Thiers et Dufaure ont fait ressortir en insistant sur l'avantage de garder et de fortifier Belfort.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 18 mai — Les juges d'élection de Hoboken, New-Jersey, ont été arrêtés sur la plainte d'une femme dont ils avaient refusé de recevoir le vote.

On rapporte qu'une triple alliance a été formée entre Gould, Vanderbilt et Scott pour contrôler les transports de l'Ouest et ce qui equivaut à une consolidation pratique des trois grandes lignes. Trois des créatures de Vanderbilt ont été admises dans la direction de l'Erie en échange de certaines concessions.

Washington, 18 mai—Le général Gordon Granger [illegible] ... le fort Bismarck [illegible].

La Convention républicaine de [illegible].

Sénat.—MM. White et Ramsdell ont répondu que leur [illegible] ... devant le comité.

Washington, 18 mai—Les prisonniers de Sénat ont été ... [illegible].

New York, 18 mai—Dépêche au *World*:

NOUVELLES DIVERSES.

[illegible]

Le steamer Montijo [illegible].

[illegible]

— Nashville, 18 mai — Le John Lumsden est parti pour Caire, a couler avec 300 boucauts de tabac pour la Nouvelle-Orléans et des chevaux de course.

New-York, 18 mai — Bailey, qui a été arrêté [illegible] ... a répondu qu'il n'avait rien à dire à une question qui lui était adressée. [illegible] ... il a fait de la tête un signe négatif. Pendant toute la lecture du warrant, il n'a pas montré d'émotion. [illegible] ... à l'exception de quelques légers convulsions musculaires. Un quart d'heure après, le cœur avait cessé de battre.

La Dr Lashup Evans, pour mauvaise conduite dans une affaire d'avortement, a été condamné à un emprisonnement ... [illegible].

Richmond, 18 mai—A la Cour de Circuit des Etats-Unis, aujourd'hui, James M. [illegible] ... a obtenu un verdict pour $1000 de dommages contre le chemin de fer de Richmond, Fredericksburg et Potomac, pour avoir été éliminé de la chambre des dames à bord du steamer Keyport, entre Washington et Richmond.

Dans la même cour, aujourd'hui, Henry J. [illegible], maintenant citoyen de New York, a obtenu contre la ville de Richmond un verdict pour $5000 de dommages pour du whiskey détruit par ordre du Conseil de ville la veille de l'occupation de la ville par les Fédéraux.

Le gouverneur Hoffman, de New York, est arrivé cette après-midi et est descendu à l'Hôtel de la Bourse.

Niagara, 18 mai—Un bateau avec trente tonnes [illegible] ... a passé sur les chutes du Niagara, aujourd'hui.

A cinq milles de Key West, Fla, 18 mai. — "Je viens de poser un câble entre Punta Rasa et Key West, en ligne droite, par des moyens exclusivement américains, électriques et mécaniques. C'est le premier long câble qui ait été posé sans l'assistance étrangère, et malgré le mauvais temps il a été posé par un remorqueur du navire où il avait été enroulé pour être embarqué, circonstance qui fait le succès de l'œuvre [illegible]."

New York, 18 mai—Le steamer ministère City of Boston part pour Liverpool lundi, avec une cargaison de [illegible] et un équipage d'un homme et d'un [illegible].

St-Louis, 18 mai — Andrew Pierce, directeur du chemin de fer de l'Atlantique et du Pacifique, et le capitaine Brown, maire de cette ville et président du chemin de fer du Missouri et du Pacifique, sont allés à l'extrémité de la première voie afin d'enlever la pose des rails.

MARCHES EUROPEENS.

Londres, 18 mai—Les espèces de la Banque d'Angleterre ont augmenté de £400,000. Consolidés 93 5/8, Bonds 90 5/8.

Liverpool, 18 mai au soir—Coton calme et ferme. Middling Upland 7 1/2; Orleans 7 3/4. Ventes 12,000 balles.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 18 mai au soir—Argent facile de 3 à 4. Sterling ferme de 10 3/8 à 10 1/2. Or 13 1/4. Gouvernements [illegible]; Louisiane [illegible].

New York, 18 au soir—Coton ferme et en bonne demande. Vendu 3,000 balles. Middling Uplands. Farine un peu plus ferme. Extra 6.75.

Savannah, 18 mai—Coton calme et ferme. Mid. 14 3/4 à 15. Stock [illegible] balles.

Mobile, 18 mai—Coton plat. Mid. 15 à 15 1/4. Stock [illegible] balles.

Galveston, 18 mai—Coton calme. Bon ordinaire 13 à 13 1/4. Stock [illegible] balles.

Memphis, 18 mai—Coton calme et ferme. Mid. 15 1/4.

Louisville, 18 mai—Coton faible et en baisse. Middling 15. Farine active et ferme. Stock léger. Extra de famille 6.25. [illegible] Whisky 88.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 18—Les Communistes occupent le village de Montmartre ... [illegible] ... Petit Vanvres et Montrouge. Des dispositions pour escalader les remparts de Paris sont ... aux avant-postes du Bois de Boulogne. [illegible]

Une explosion dans l'Avenue du Trocadéro a fait hier soir 600 personnes, la plupart des femmes.

Une discussion orageuse a eu lieu dans le Reichstag allemand sur le décret ... [illegible].

Les Prussiens qui se concentrent vers Paris sont arrivés à Enghien.

La police de Paris a fait une arrestation ... [illegible].

Des obus tombent dans toutes les parties de la ville.

La Commune recommande aux citoyens révolutionnaires sur l'Hôtel-de-Ville. Les gardes ont été doublées. Un mouvement de réaction est imminent.

On croit que l'explosion dans l'Avenue du Trocadéro faisait partie du plan de conspiration contre la Commune. Les arrestations deviennent générales.

On rapporte que les Versaillais ont occupé la Porte de la Muette. Une grande colonne de Versaillais est près de Passy, où une bataille est attendue incessamment. Dix mille insurgés qui avaient voulu faire une sortie dans la direction de Neuilly, ont été repoussés.

Washington, 18—La proclamation du Président sur les Ku-Klux [illegible]:

"Le Président ordonne que toutes les fois que l'occasion s'en présentera, les forces régulières des Etats-Unis, stationnées dans le voisinage des lieux où des offenses sont commises, de la nature de celles dénommées dans l'acte du 20 avril 1871, soient employées à assister les autorités civiles des Etats-Unis, en arrêtant les personnes accusées sous le dit acte, en empêchant la délivrance des personnes arrêtées pour telle cause, en dispersant les bandes de maraudeurs déguisés et d'organisations armées contre la paix et le repos des citoyens de tout Etat. Toutes les fois que les troupes seront employées de la manière indiquée dans cet ordre, l'officier commandant adressera le plus tôt possible un plein rapport de ses opérations à l'autorité supérieure compétente."

PARIS MINE.

Les insurgés ... [illegible].

[illegible]

Décédé, hier ... [illegible] ... RODRIGUEZ ... [illegible]. Clergé de l'Eglise St-Etienne.

Décédée, à Buenos-Ayres, le 7 mars 1871, ANNA VERGNOLE, âgée de [illegible] ans.

Décédée, hier matin, ... Dame ELIZA CARBAJAL ... [illegible]. De la part de Léon Martin.

Décédée hier, à 6 1/2 heures P. M., ADELE MARIE VERRET, [illegible]. De la part de la famille.

JACOB OTT,

Entrepreneur et Constructeur,

184.........RUE DELORD.........186

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

NATTES FRAICHES DE CHINE.

Entrepôt de Nattes, No 27 de la rue de Chartres.

[illegible]

A. BROUSSEAU & CO.

Eglise Evangélique Française.

Encoignure Gasquet et Liberty, au-dessus de Canal.

SERVICE RELIGIEUX chaque dimanche, à [illegible].

Nattes nouvelles de Canton.

ELKIN & CO.,

168.........Rue du Canal.........168

500 Rouleaux NATTES BLANCHES, à carreaux et fantaisie.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Société de St. Vincent de Paul.

[illegible]

Conclave Louis No 11, S. W. M.

INITIATION,

CE SOIR, à 7 1/2 heures précises, [illegible].

M. A. CALONGNE.

GABRIEL BARBIER, scribe.

Campement Louis No 5, S. W. M.

INITIATION,

CE SOIR, à 8 heures précises, [illegible].

Par ordre du T. E. Commandant. M. A. CALONGNE.

GABRIEL BARBIER, scribe.

Salle de la Compagnie de Pompes à vapeur [illegible].

LE TIRAGE de la LOTERIE DU CHEVAL [illegible].

WM. KLINGLER.

Club Crescent City Républicain.

LE 9 MAI 1871, à une réunion de ce Club, les officiers dont les noms suivent ont été élus: A. A. ATOCHA, ... [illegible] ... LOUIS MARTINEZ, ... [illegible].

A. A. ATOCHA, Président.

C. O. LAURANT, Secrétaire.

Aux Entrepreneurs.

HOTEL ST-LOUIS.

AVIS est donné que des soumissions cachetées seront reçues, au bureau de Louis H. Pilié, ... [illegible] ... jusqu'au 31 mai 1871, à midi, pour la construction d'un verandah en fer et pour les réparations et changements à effectuer à l'Hôtel St-Louis, [illegible].

Nlle-Orléans, 18 mai 1871.

L. VIPLE.

REÇU DE PARIS,

PAR LE "FRANCFORT"

Un assortiment complet de GANTS à un et deux boutons. [illegible]

No. 13, RUE BOURBON,

Près la rue Canal.

L. Viple.

En Débarquement

Du navire "Ville de St-Lô", arrivé de Bordeaux:

VIN EN BARRIQUES

300 Barriques CLAIRAC—B—F,

15 de ST-GERMAIN—[illegible]

VIN EN CAISSES

[illegible]

T. BAILLY-BLANCHARD fils,

38, Vieille-Levée.

[illegible] SAUCISSONS de Lyon, [illegible].

A vendre par P. E. BRULATOUR, [illegible] rue Royale.

AVIS.

L'ASSOCIÉ existant en cette ville entre PAT GRIFFIN et GEORGE LANDRY, [illegible].

$5 de Récompense.

PERDU jeudi, le 11 mai, un BRACELET en or, [illegible].

J. B. HURLBUT.

Trouvée.

Une JUMENT est venue chez le soussigné, [illegible].

G. DUVIC, [illegible] rue Royale.

Avis.

LE soussigné, ayant vendu son magasin de Papiers Peints, [illegible].

Nlle-Orléans, 17 mai 1871.—M. A. GALEPPI.

Papiers Peints, &c.

LES soussignés, ayant acheté le magasin de A. GALEPPI, ... [illegible].

DAWSON & GUSTO.

Demande de Cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière. [illegible].

Demande d'Emploi.

UN FRANÇAIS, âgé de 24 ans, [illegible].

Cercles en Fer pour Balles de Coton.

BARTLETT & RAYNE.

[illegible]

IMPORTATION FRANÇAISE.

Articles de Fantaisie.

GUEBLE & NIPPERT,

167.........RUE DU CANAL.........167

[illegible] OMBRELLES et ÉVENTAILS, RUBANS et GARNITURES D'ÉTÉ, PARFUMERIES, PANIERS, &c., &c.

CHEMISES FRANÇAISES.

Diminution dans les prix,

—CHEZ—

LION & PINSARD,

151 et 153 RUE DU CANAL 151 et 153

(A côté de Holmes.)

CHEMISES TOILE et COTON devants Toile, de toutes sortes.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, HOTEL DE VILLE.

Nlle-Orléans, 15 avril 1871.

Avis aux Contribuables.

CEUX des Contribuables de la ville de la Nlle-Orléans qui n'ont pas encore payé leurs taxes de l'année 1870 [illegible].

JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

ARTICLES CHINOIS.

Pétards.

[illegible]

Conserves.

[illegible]

Thés.

[illegible]

Washington Marton,

[illegible] rue Gravier.

GLACE! GLACE! GLACE!

Manufacture de Glace de la Louisiane.

[illegible]

DÉPOTS SUCCURSALES.

[illegible]

D. POCHELU, Gérant.

Concert à la Strauss,

AU CAFÉ BISMARK.

TOUS LES SOIRS après la clôture de l'Opéra. [illegible].

EN DÉBARQUEMENT DU

Navire "Victoire", de Bordeaux.

100 barriques VIN ROUGE, [illegible]

[illegible]

A vendre par A. ROCHEREAU & Co., [illegible] rue St-Louis.

EN DÉBARQUEMENT DU

Navire "Victoire", de Bordeaux.

[illegible]

AMÉDÉE COUTURIE, No. 32, rue Vieille-Levée.

Nouveautés Médicinales

DE PARIS.

LES premiers envois de Médicaments français [illegible] ... SIROPS, PILULES, ÉLIXIRS, VINS, POUDRES, CHOCOLATS et autres médicaments populaires [illegible].

F. F. DUCONGE, No. 19, rue de Chartres.

Un Remède

DONT l'efficacité a été établie ... [illegible] ... SIROP PECTORAL ... DE DUCONGE.

LE ROI DES RÉFRIGÉRANTS.

REÇU et à vendre au No 6 de la rue Carondelet [illegible].

J. A. WARNER, agent.

En débarquement du navire "Victoire", de Bordeaux:

50 barriques VIN ROUGE, AMBARÈS, [illegible]

30 barriques VIN BLANC, ENTRE DEUX MERS, [illegible]

A vendre, à bon prix, par J. MANDIN, [illegible].

Liquidation.

M. L. C. VILLERE offre à vendre [illegible].

Le Ventilateur en Fil de Fer.

CE VENTILATEUR, suspendu aux portes et fenêtres [illegible].

Changement de Domicile.

LE DR. F. FORMENTO a l'honneur d'informer ses amis et le public [illegible].

VACCINATION.

MADAME BAUSSET, ACCOUCHEUSE de la Faculté de Paris [illegible].

Cheminées en Marbre, Ardoises, Fer et Bois.

LE plus grand et le plus bel assortiment de [illegible].

HUBSCHMIDT & BIENVENU, [illegible] rue du Camp.

Maison à Louer,

Contenant huit chambres, [illegible].

A Louer,

UNE MAISON convenable, [illegible].

VITRES.—4,000 caisses vitres françaises, [illegible].

W. E. VREDENBURGH, [illegible].

GENIÈVRE de HOLLANDE, [illegible].

COGNAC.—[illegible].

La Vérité.

M. RAOUL PLAYAS a l'honneur [illegible].

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

181 et 183, rue Vieille-Levée, 181 et 183.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURES, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS,

Seuls Agents.

Nos 181 et 183 de la rue Vieille-Levée.

Chaux, Briques à feu, Ciments, &c.

3,000 barils CHAUX de l'Est, en détail [illegible].

REID & SON.

Bon à Savoir.

QUE le public et surtout les dames [illegible] SODA, [illegible].

S. LOPEZ, 134, rue du Canal.

Agence pour la vente du Whiskey de Cincinnati.

[illegible] MAGNOLIA de S. N. PIKE, "White Wheat," ROSE CÉLÈBRE, "Oslo Belle" [illegible].

DEVAN, MASON & CO., [illegible].

Chantier de bois, de Brown.

Bois de plancher et de plafond, [illegible].

JNO. A. BROWN.

NOUVEAU GAZ.

Compagnie du Gaz portatif de la Nouvelle-Orléans.

Appareil pour le Gaz Hydrogène-Carboné.

PATENTES DE SUNDERHALS.

[illegible]

L'APPAREIL à fabriquer le gaz le plus simple, le plus certain et le meilleur marché qui soit au monde.

—DE PLUS—

[illegible]

W. E. BOWMAN, agent.

Mme Docteur BONOMO,

AU No [illegible] de la rue Bourbon, [illegible].

LE Dr. E. BERJOT

A transporté son office rue Dauphine, [illegible].

Cow Peas! Cow Peas!!

2,000 BOISSEAUX,

A vendre par TOULMIN & MARTIN.

Graine de Coton—Sacs à Graine de Coton.

[illegible]

THOMAS I. HARRISON.

Pianos, Pianos,

—ET—

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9.........Rue Royale.........9

IMPORTATEURS DE PIANOS [illegible].

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAMILTON, GAVEAU, [illegible].

Musique, Pianos.

GRAND BAZAR.

M. ELIE,

[illegible] RUE ROYALE [illegible]

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

[illegible]

J. GADILLON,

Importateur de Vins, Liqueurs, &c.

No. 5 RUE BIENVILLE,

ENTRE VIEILLE-LEVÉE ET [illegible].

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 MAI—CLASSE No 116.

26	32	77	6	56	17	24	37	57	72	68	7	—

[illegible]

DÉPARTEMENT DES ASSURANCES.

ALBANY, NEW-YORK, 29 avril 1871.

EN vertu de l'autorité dont je suis investi [illegible].

[illegible]

GEORGE W. MILLER,

Surintendant du Département des Assurances de l'Etat de New-York.

Avis.

EN CHARGE POUR BORDEAUX.

Le navire de première classe, FORMOSE, capitaine [illegible].

C. CAVAROC & SON.

Gênes.

POUR GÊNES.—La barque italienne ANNA, [illegible].

OUVERTURE

—DU—

Grand Pavillon Denéchand,

AU LAC PONTCHARTRAIN.

[illegible]

DENÉCHAND & JARTOUX, Propriétaires.

SAISON D'ÉTÉ

Vêtements à bon marché.

LEON GODCHAUX,

[illegible] RUE DU CANAL [illegible]

[illegible]

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

[illegible]

CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

[illegible]

EAUX-DE-VIE

"La Grande Marque"

COGNAC

[illegible]

Vins! Vins!

ATTENDU par les navires RUTH, VILLE DE ST-LO et AFRICAINE, de Bordeaux, [illegible] VIN ROUGE, VIN BLANC.

Livres de droit.

VENANT d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT, [illegible].

F. F. HANSELL, [illegible].

CHARBON, CHARBON, CHARBON.

[illegible]

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] CANAL [illegible]

(Incorporé le 15 mars 1855)

—OFFICIERS:—

[illegible]

G. W. DUNBAR & SON,

[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ABSINTHE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE, [illegible].